

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2874

50 – MANCHE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COUTANCES

Extrait de jugement

Date : 3 juin 2026.

Autre jugement et ordonnance.

898 991 807 RCS COUTANCES.

CALEDONIEN.

Forme : S.C.I..

Activité : Non précisé.

Adresse : 27 Place Patton, 50300 AVRANCHES.

Complément de jugement : Dépôt état de collocation - Liquidateur : SELARL SBCMJ, 30-32 Rue Gambetta, 50200 COUTANCES - Avis de dépôt de l'état de collocation L'état est déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulée la procédure. Toute personne peut prendre connaissance de cet état. Les contestations seront recevables dans le délai de trente jours à compter de l'insertion au Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales avisant du dépôt de l'état de collocation. Elles sont faites par requête remise ou adressée au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure de liquidation judiciaire ou dans le ressort duquel la procédure s'est déroulée. La contestation, est à peine d'irrecevabilité, dénoncée, dans les dix jours de son dépôt au greffe, aux créanciers en cause et au liquidateur par acte d'Huissier de justice. Cet acte indique que les créanciers et le liquidateur doivent constituer avocat dans le délai de quinze jours à compter de la dénonciation. Parution prévue dans LA MANCHE LIBRE le 13 juin 2026. - N° RG : 23/00083